

Technicien de rivière

Syndicat de la Basse vallée de la Risle

Le technicien de rivière est chargé d'assister les élus du syndicat de la Basse vallée de la Risle (SIBVR) basé dans le département de l'Eure dans l'élaboration de la politique de gestion des milieux aquatiques permettant de répondre aux objectifs de reconquête écologique des cours d'eau induits par les réglementations communautaires (Directive Cadre sur l'Eau) et nationales (LEMA, lois Grenelle...). Il est l'élément moteur de l'animation et de la mise en œuvre de cette politique. Il constitue donc le relais nécessaire entre partenaires institutionnels et financiers, élus locaux, usagers et riverains. Il peut être amené à exercer parallèlement certaines activités du garde-rivière. Il peut également occuper des fonctions liées à la conception et à la conduite de travaux sur les milieux aquatiques.

MISSION

définir un programme global pluriannuel d'entretien et de restauration de cours d'eau (PPRE) en tenant compte des objectifs écologiques, économiques et d'usage du milieu.

mettre en œuvre et suivre de ce programme, de son réajustement périodique en organisant notamment les chantiers et leur suivi ainsi qu'une surveillance régulière.

définir et assurer la réalisation de travaux d'aménagement, seul ou avec l'aide de bureaux d'études en fonction des spécificités du problème

définir et suivre les études de restauration écologique sur la rivière (effacement d'ouvrages hydrauliques, renaturation, dispositifs de franchissement piscicole,...)

organiser et animer les réunions avec les différents acteurs concernés et rédige des rapports d'activité sur la gestion du milieu aquatique, mène des négociations avec les riverains et usagers et conseille les élus locaux sur la gestion à entreprendre et les techniques à utiliser.

effectuer les démarches administratives nécessaires à la réalisation de travaux et à la passation des marchés.

monter et suivre les dossiers de demande de subventions

assister son employeur dans la gestion du budget alloué à la gestion du milieu,

éventuellement encadrer les garde-rivières.

PROFIL CANDIDAT/E

Formation niveau BAC+2/5 ou équivalent en environnement/aménagement spécialisée dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques.

Connaissance des acteurs de l'eau et de la réglementation, des collectivités locales et des procédures de marchés publics.

Qualités requises, compétences :

fortes qualités relationnelles,

sens de l'organisation ; capacité à mener à bien un projet,

aptitude à animer et conduire des réunions,

aisance rédactionnelle,

maîtrise courante des logiciels de traitement de texte et tableur ; maîtrise appréciée du SIG,

permis B,

expérience souhaitée sur un poste analogue,

connaissance des compétences et fonctionnement des collectivités territoriales,

Niveau d'études : BAC

SALAIRE OU INDEMNISATION

Salaire/Indemnisation : Salaire à négocier en CDD selon expérience, ou grille indiciaire si titulaire de la fonction territoriale

CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste à temps complet - recrutement titulaire ou contractuel – rémunération grille indiciaire ou selon expérience. Poste à pourvoir rapidement

véhicule personnel/ frais de déplacement selon le barème de la fonction publique

Adresser une lettre de motivation et un CV avant le 26/03/2012 à Monsieur le Président, Syndicat Intercommunal de la Basse Vallée de la Risle, par courrier : SIBVR Mairie 27290 SAINT PHILBERT SUR RISLE ou par mail : sibvr.lopez.pierre@orange.fr Portable : 0618014548